

AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ 2022
ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Prenez avis que conformément aux dispositions de l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le rapport financier consolidé de la trésorière ainsi que celui du vérificateur externe de la Ville pour l'exercice financier 2022, seront déposés lors de la prochaine séance ordinaire qui se tiendra le mardi 11 juillet 2023 à 19 h 30.

Donné à Sainte-Catherine, ce 3 juillet 2023



Audrey-Maude Parisien, notaire
Directrice des Services juridiques et greffière